

## PRÉVENTION ANTI-BRUIT



A partir de 110 décibels, attention danger !

Bruno Diebhard

*Avec l'arrivée du printemps, voici revenue la saison des fenêtres grandes ouvertes, des après-midi jardinage et des soirées barbecue... Mais qui peuvent parfois prendre des proportions gênantes pour vos voisins ! Vivre à Niort vous rappelle les règles de bonne conduite et vous présente les actions mises en place par la Ville dans ce domaine.*

# Baisse le s

**L**es enfants, savez-vous en quelle unité on mesure le bruit ? Un petit brun avance qu'il s'agit des "décibètes" mais les plus avertis répondent avec enthousiasme "en décibels !" et font justement grimper le sonomètre apporté pour l'occasion. "Et à quoi sert ce sonomètre<sup>(1)</sup> à votre avis ?" Alain Courtaillac, agent municipal de médiation, entame ce mardi après-midi sa première séance d'intervention dans la classe de CM1-CM2 de l'école Jules-Michelet. Il est déjà allé dans les deux autres classes de "grands" de l'école et aura fait au total pas moins de 12 séances auprès de 80 enfants, de 9 à 11 ans. Une initiative de la Ville lancée à titre expérimental auprès d'une école, avec l'assentiment de l'Inspection académique. Dans le but de l'étendre à d'autres écoles de la ville.

### 70 % des dossiers

"Le bruit est un problème permanent dans les écoles" explique l'enseignant, Claude Bouhier. "Aussi, lorsque l'agence municipale de médiation nous a proposé un travail de sensibilisation, avec tout un projet autour, à la fois d'expériences pratiques et de connaissances théoriques, nous avons accepté avec intérêt." L'objectif du projet est en effet de toucher les plus jeunes sur cette question récurrente du bruit, autant pour informer et former de futurs citoyens que pour donner aux enfants l'occasion de porter la bonne parole dans leurs familles. Car le bruit reste l'une des plus grosses difficultés de notre vie en communauté.

"Près de 70 % de nos dossiers d'intervention concernent des problèmes de bruit de voisinage"

souligne Edouard Giraud, directeur de l'Agence municipale de médiation. "Nous sommes appelés pour les aboiements intempestifs du chien des voisins, la musique trop forte, les cris d'enfants ou les coups de ballon dans un mur mitoyen... Lorsque nous sommes appelés ou que nous recevons un cour-

rier, nous allons sur place mener une petite enquête de voisinage, pour vérifier qu'il s'agit bien d'un problème objectif et non d'une simple mésentente entre voisins puis nous allons voir le « fauteur de troubles ». Il s'agit de résoudre le problème à l'amiable et en bonne intelligence" ajoute le médiateur.



Bruno Diebhard

La police municipale effectue des contrôles à titre préventif sur les 2-roues.



Bruno Diebhard

Douze séances de sensibilisation ont été organisées dans les classes de cours moyen, à l'école Michelet.

# on !

Et dans la majorité des cas... ça marche ! Soit parce que la personne incriminée n'avait tout simplement pas pris conscience de la gêne qu'elle causait à son entourage – notamment lorsqu'il s'agit de ses enfants ! – soit parce que la visite d'agents municipaux calme le jeu. "Ce premier niveau d'intervention

nous permet de résoudre 60 % des cas. Ensuite, nous sommes parfois amenés à passer à l'étape supérieure qui consiste à proposer une conciliation entre les deux parties, en mairie." Les deux voisins se retrouvent alors en présence du médiateur pour trouver une solution en terrain neutre. Ce peut être de conseiller au propriétaire de dresser son chien avec l'aide d'une association spécialisée. L'agence de médiation peut également prêter un collier anti-aboiements pendant un mois... En cas d'échec, c'est alors une procédure plus formelle qui se met en route avec un constat par agent assermenté et dépôt de plainte.

## Très réglementé

"Madame le procureur de Niort nous a alertés lors du dernier Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui nous réunit avec le Préfet, la police nationale et la DDASS. De plus en plus d'affaires arrivent au tribunal et, parfois, avec des violences constatées pour des affaires de nuisances sonores. C'est pour quoi la Municipalité a tenu à accentuer son action dans ce domaine" précise Edouard Giraud. Car tous les Niortais ne savent pas encore comment procéder lorsque la maisonnée d'à côté empiète sur leur espace vital. La loi Bruit du 31 décembre 1992 définit le tapage diurne et nous impose à tous en effet de contenir le volume sonore de nos activités y compris dans la journée. Contrairement à ce que l'on croit, il n'y a pas qu'au-delà de 22 h que nous sommes tenus d'être respectueux de nos voisins ! De plus, un arrêté préfectoral daté du 26 mars 2006 réglemente tous les travaux

de jardinage et de bricolage "broyants" : les perceuses, raboteuses, tondeuses thermiques et autres scies électriques ne sont autorisées que les jours ouvrables et le samedi de 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Enfin, il ne faut pas oublier que le dimanche et les jours fériés sont des jours de repos pour la plupart d'entre nous et sont donc à ce titre préservés de tout bruit parasite en dehors d'une plage horaire de 10 h à 12 h.

La police municipale apporte elle aussi sa contribution à cette question épineuse et réalise très régulièrement des actions préventives à l'égard des jeunes à scooter ou à mobylette. "Nous organisons des contrôles avec le sonomètre, soit sur la voie publique, soit à la sortie des collèges ou lycées et signalons aux jeunes le bruit excessif de leur engin le cas échéant" explique un policier municipal. "Pour les mineurs, nous adressons même un courrier aux parents afin qu'ils soient avertis et fassent faire les réparations nécessaires. Cela vaut aussi pour des engins qui peuvent mettre la vie de leur propriétaire en péril. L'adjoint au Maire chargé de la Sécurité et de la Réglementation, Gérard Nébas, tient beaucoup à cet aspect de prévention."

Dans la classe de CM1-CM2 de l'école Michelet qui a reçu sa formation anti-bruit, en tout cas, les plus jeunes ont pris la mesure du problème et s'engagent à faire plus attention. Le 30 mars, l'école était même le théâtre d'une journée spéciale "anti-bruit". ■

Véronique Bonnet-Leclerc

(1) Un sonomètre est un appareil qui mesure le son en décibels.

## Que faire si vous êtes confrontés à du bruit?

La notion de "bruit de voisinage" est définie par plusieurs textes, en particulier la loi Bruit de décembre 1992 et le code de Santé publique qui stipule qu'"aucun bruit ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité."

Nous sommes donc tous appelés à faire œuvre de bienveillance lorsque les voisins organisent une petite fête d'anniversaire à titre exceptionnel ! Si le problème se pose de façon répétée, il convient dans un premier temps d'aller en parler à la personne en question. Si la nuisance persiste, n'hésitez pas à appeler l'Agence municipale de médiation au 0 800 155 155. Attention, les médiateurs n'interviennent pas s'il s'agit d'un tapage nocturne exceptionnel qui sera du ressort de la police nationale. Les médiateurs en revanche sont chargés de régler à l'amiable et en journée le différend, avec au besoin une conciliation en mairie entre les deux parties. Si le problème persiste, un agent assermenté (policier municipal ou agent de salubrité publique) viendra faire un constat qui constituera une pièce d'un dossier en justice.



Attention aux horaires pour jardiner le week-end !

Bruno Derbord



16 MAI

# Mère-enfants

Le 16 mai, la biblio-ludothèque des Brizeaux organise une conférence sur le thème de "La séparation mère-enfant".

Animée par Michèle Bromet-Camou, psychologue clinicienne à l'hôpital de Niort, cette rencontre-débat avec

les parents ne traitera pas de la séparation dans sa stricte définition mais plutôt du lien qui unit ou désunit la mère à son enfant. Depuis la naissance où l'on peut parler de relation fusionnelle avec le bébé, le chemin peut être semé d'embûches pour parvenir à ce que l'enfant se construise en tant qu'adulte. Se posent alors de multiples questions aux parents... qui trouveront peut-être une réponse ou une piste de réflexion sur le sujet lors de cette soirée. ■



BRUNO DUBOIS

Le 16 mai, à 20h30, à la biblio-ludothèque des Brizeaux, rue des Justices. Contact : 05 49 04 40 72. Entrée libre.

En  
COULISSES

## Allegro Volubilis

Décidément, rien n'arrête la chorégraphe Agnès Pelletier, à la barre de la compagnie de danse niortaise Volubilis ! D'Angoulême, en ce début mai printanier, à La Réunion, quelques jours plus tard, il n'y a qu'un pas, franchi à tire d'ailes par la compagnie soutenue par la Ville. Avec sa fine équipe, Agnès Pelletier s'envolera pour une semaine sous le soleil du festival Tempo. Pour y débiter la nouvelle tournée de la création dont nous avons eu la primeur l'an passé, *My system for ladies and gentlemen aussi*. Un "boniment chorégraphique" surprenant et décalé qui fait surgir la danse dans les lieux les plus inattendus, en l'occurrence les marchés, les rues, les places. Haute en couleurs, cette méthode de gym absolument



DR

révolutionnaire sera proposée cette saison dans tout l'Hexagone, de Lille à Paris en passant par la Normandie et la Mayenne. Sans oublier le festival Coup de chauffe à Cognac en septembre. Pas avare de son talent, la chorégraphe entrera aussi en résidence courant avril au Moulin du Roc, qui coproduit son nouveau projet, écrit avec Pascal Rome, de la fameuse compagnie Opus. Sans dévoiler le secret de cette création dont nous verrons la première en 2008, on peut préciser que les Niortais auront la chance de suivre un cycle de conférences à l'invitation du ministère de la Culture sur la reconversion des danseurs. Certains pourraient bien reconnaître en Bénédicte Pilchard l'irrésistible traductrice d'espéranto gestuel qui tira des larmes de rire aux spectateurs présents aux 20 ans du Moulin du Roc...

## Le saviez-vous ?

### Défense des usagers des banques

Une antenne de l'Association française des usagers de la banque (AFUB) s'est ouverte à l'Hôtel municipal de la vie associative, 12 rue Joseph-Cugnot, depuis le 1<sup>er</sup> février. Tous les mardis, de 15 h à 18 h, des bénévoles se chargent d'informer de leurs droits les usagers des banques et des établissements de crédit. En cas de problèmes rencontrés par un particulier auprès de son organisme financier, l'AFUB peut également prendre en charge sa défense en l'assistant individuellement et en intervenant concrètement en son nom. Créée en 1987, cette association de consommateurs milite pour la protection des usagers et pour un système bancaire moins arbitraire, plus transparent et surtout adapté aux besoins de ses clients. L'AFUB gère au niveau national entre 1000 et 1800 demandes d'usagers chaque jour. ■

Rens. 05 49 25 51 28.

# Niort en repérages

**Courir, le long métrage de l'ancien boxeur Franck Nicotra, devenu cinéaste, devrait prochainement être tourné à Niort. Pierre Nicotra, son producteur exécutif de frère, et Patrick Dumont, directeur de la production chez Maybe Movies, ont déjà commencé les repérages. Entretien.**

**Vivre à Niort. Pourquoi avoir choisi Niort pour cadre de ce film ?**

**Pierre Nicotra.** *Courir*, c'est d'abord l'histoire d'une famille dispersée, au passé douloureux, vivant dans une même cité. Trois frères, Quentin le bistrotier, Mathias le musicien et Renaud le camé. Une sœur, Emma la sportive. Le film débute à la veille des championnats de France d'athlétisme, qui se dérouleront à Niort au mois d'août.

**Patrick Dumont.** C'est comme ça que nous sommes arrivés ici ! Nous avons d'abord visité le stade René-Gaillard, qui est un site formidable. Ensuite, nous avons découvert le quartier du Clou-Bouchet. Son côté labyrinthique convient parfaitement à ce film.

**Vivre à Niort. Un long métrage, ça se prépare comment ?**

**Patrick Dumont.** Depuis décembre, nous venons régulièrement à Niort pour trouver des pistes, des lieux de tournage. Le Maire nous a chaleureusement accueillis ; il a, je crois, été touché par le thème du film, le sport, mais aussi par sa dimension sociale. Nous avons rencontré les services municipaux des Sports et de la Réno-

vation urbaine, les animateurs sociaux au Clou-Bouchet, les responsables de l'Opac. De par le sujet social du film, nous souhaitons aller jusqu'au bout des choses, aller sur le terrain pour nous inscrire dans la cité. Nous aimerions faire participer les gens.

**Pierre Nicotra.** Ensuite, les repérages doivent être validés par le réalisateur. Lorsqu'il est venu, Franck a déjà choisi le décor principal : le haut du Clou-Bouchet, vers le lycée qui jouxte le stade (*Le lycée de la Venise verte*, NDLR).

**Vivre à Niort. Concrètement, comment ce tournage devrait se réaliser ?**

**Pierre Nicotra.** Nous allons intégrer nos fausses courses pendant le championnat, en août. C'est un peu compliqué, c'est vrai, mais nous avons le soutien entier de la Fédération française d'athlétisme, qui nous a largement ouvert ses portes. Nous serons vraiment au cœur de l'événement, et nous pourrions profiter des installations et du public.

**Patrick Dumont.** Nous filmerons une semaine au stade, mais l'essentiel du



tournage se déroulera sur le quartier du Clou-Bouchet. L'équipe de base comprend une trentaine de personnes, excepté les comédiens. Avec l'Opac, nous cherchons un appartement pour y planter nos caméras. Dans le film, sont également prévues des scènes dans un bar, dans une salle de spectacle et à la prison. Sans oublier des courses-poursuites entre le centre-ville et le quartier.

**Vivre à Niort. Courses-poursuites, braquage et sport sur fond de cité... C'est quoi finalement l'histoire de *Courir* ?**

**Pierre Nicotra.** Tous les personnages courent dans ce film. Pour de bonnes

ou de mauvaises raisons. Renaud, l'un des trois frères, sort de prison, et il va très vite replonger dans de gros ennuis, entraînant les siens avec lui. Mais *Courir* est un film qui se veut positif, qui veut parler des valeurs de la famille et du sport, du dépassement de soi.

**Vivre à Niort. Quels acteurs avez-vous choisi pour interpréter ce film ?**

**Patrick Dumont.** Le casting est assez équilibré, avec des premiers rôles partagés entre les trois frères et la sœur, dont le personnage sera interprété par une athlète-actrice, Stéphanie Couderc. Seront également à l'affiche de jeunes acteurs tels Julien Courbey, Jérémie Renier ou encore Johan Libereau. Mais aussi Jean-Hugues Anglade en flic ripoux.

**Vivre à Niort. Quand tournerez-vous ce film ?**

**Patrick Dumont.** D'abord, il faut préciser que, dans le cinéma, on n'est jamais sûr de rien... jusqu'à la dernière minute ! Mais si tout va bien, les neuf semaines de tournage sont prévues cet été. ■

Propos recueillis  
par Isabelle Jeannerot



## Franck Nicotra, de la boxe au cinéma

Franck Nicotra, issu d'une famille italienne, est initié à la boxe dès l'enfance par son père. Au bout des gants, une carrière qui démarre très fort : champion de France à 17 ans, puis champion d'Europe et n° 1 mondial. Invaincu. A 27 ans, il arrête soudain sa carrière. Franck Nicotra se tourne dès lors vers le cinéma, suite à sa rencontre avec Yves Boisset, pour lequel il joue dans *Les Carnassiers*. Depuis toujours porté vers l'écriture, Franck Nicotra troque les gants pour le stylo et passe derrière la caméra. Son premier long métrage, *L'Engrenage*, est sélectionné au festival de Cognac en 2001. Avec cette histoire entre film noir et réalisme social, l'auteur raconte le manque de communication entre un père et son fils. L'ancien boxeur flirte aussi avec le documentaire. *La vie en rose*, diffusé sur France 2, se pose en ultime mise au poings de son passé. *Courir* devrait être son 7<sup>e</sup> film en tant qu'auteur-réalisateur.

Musée d'Agesci  
Le coup de cœur du mois

Avec la complicité de la conservation des musées,  
Vivre à Niort vous dévoile chaque mois une œuvre significative du nouveau musée  
d'Agesci dont nous sommes loin d'avoir encore exploré tous les trésors.



Bruno Dubourd

Ses ailes de géant l'empêchent de marcher". La chute du célèbre poème de Baudelaire vient immédiatement à l'esprit quand on imagine l'albatros, cet oiseau qui a nourri les rêves de générations de voyageurs et de navigateurs. La meilleure solution pour le voir de près : se rendre au musée d'Agesci. L'albatros hurleur – c'est son nom exact – reste le plus gros oiseau volant connu sur les océans. Voilier extraordinaire, ce palmipède au plumage blanc déploie ses immenses ailes – 3,30 mètres d'envergure ! – sur toutes les mers de l'hémisphère sud, en particulier en Antarctique. Des ailes caractéristiques qui lui permettent d'exploiter au maximum les courants et les vents pour se déplacer, en un vol plané dit dynamique, sur de grandes

distances : parfois des milliers de kilomètres. Son bec crochu et coupant sur le bord se révèle une arme redoutable qui lui sert à retenir les proies lors de la pêche ou de l'envol. De tous temps, ce "prince des nuées" a impressionné les hommes, les marins utilisant même ses grands os très légers pour réaliser des accessoires. Les deux spécimens du musée niortais font partie d'une collection constituée, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, lors des grandes expéditions des explorateurs. On les trouve dans la grande galerie d'ornithologie qui présente, "du marais au grand large", quelque 60 espèces en 300 pièces de tous les continents, de la bécassine des marais aux palmipèdes en passant par les échassiers. ■

SUR VOTRE AGENDA

Voici les prochaines séances des conseils de quartier, bien sûr ouvertes au public :

- Saint-Florent, le 10 mai à 20h30 à la maison de quartier.
- Quartier Nord, le 22 mai à 18h30 et à 20h30 à la maison de quartier de Cholette.
- Clou-Bouchet, le 31 mai à 20h30 à la maison de quartier.

SOCIAL

Un coup de pouce pour un coup dur

La Région a lancé à Niort fin février le micro-crédit pour tous ceux d'entre nous qui traversent un moment difficile... Ce "micro-crédit social universel" s'adresse à tous, sans distinction d'âge, de statut ou de ressources et est un prêt d'un montant maximal de 3 000 euros à taux zéro puisque c'est la Région qui prend en charge les intérêts. Confronté à un accident ou à un décès, exclu du système bancaire, renvoyé de chez les parents, nous pouvons avoir besoin de cette aide financière pour garder la tête hors de l'eau... 1000 prêts seront accordés par le Conseil régional Poitou-Charentes en 2007, en lien avec toutes les associations de terrain et certains établissements bancaires qui sont de précieux relais. A Niort, c'est le Centre socio-culturel du Parc (ex MPT Tour-Chabot et MCC Gavacherie) qu'il vous faut contacter si vous êtes concerné... ■

Rens. tél. 05 49 79 16 09.

NOTEZ-LE

Pour la deuxième année consécutive, nous recevons jusqu'au 4 mai nos déclarations d'impôts préremplies avec nos principaux revenus : salaires, retraites, allocations chômage, indemnités journalières maladie et rémunérations versées à l'aide du Chèque emploi service universel (Cesu). Après avoir vérifié toutes les informations figurant sur ces documents et les avoir complétées d'autres revenus ou charges éventuels, deux possibilités s'offrent désormais à nous : nous pouvons renvoyer par courrier notre déclaration de revenus signée jusqu'au 31 mai minuit. Ou nous pouvons opter pour la télédéclaration sur internet qui repousse la date limite au 26 juin minuit pour les Deux-Sèvres. Outre ce délai supplémentaire, la télédéclaration permet de calculer immédiatement son impôt, propose une réduction d'impôt de 20 € si l'on choisit un paiement dématérialisé et dispense de l'envoi de justificatifs. ■

Ouverture le 2 mai du service de déclaration en ligne sur <http://www.impots.gouv.fr>

# Aux côtés des déficients visuels

*Depuis bientôt 50 ans, le comité niortais de l'association Valentin-Haüy œuvre pour l'insertion des aveugles et des malvoyants. En février, elle a lancé un service d'écoute téléphonique pour les déficients visuels.*

Isabelle, Marie-Thérèse et Charlotte ont pris place, comme tous les mardis après-midi, dans la salle Louis-Braille, au siège de l'association Valentin-Haüy, rue Terraudière. Gisèle, fidèle bénévole, est, elle aussi, à son poste. Ce jour-là, elle lit *Les Contes du médianoche* de Michel Tournier. Concentrée derrière ses lunettes noires, Isabelle, qui a perdu la vue il y a quelques années, tape avec dextérité les mots sur le clavier. Equipé d'une synthèse vocale, l'ordinateur la guide dans sa saisie. C'est un sans-faute.

Elles ont beau avoir chez elles un ordinateur adapté, Isabelle, Marie-Thérèse et Charlotte ne rateraient pour rien au monde l'atelier informatique de l'association Valentin-Haüy. Chaque mardi, sept non-voyants y participent dans une ambiance chaleureuse. *"Cela m'apporte du bien-être et je suis désormais autonome pour taper mon courrier personnel"*, constate Isabelle. Même sentiment pour Marie-Thérèse, dynamique septuagénaire : *"L'ordinateur a changé beaucoup de choses*



L'atelier informatique adapté aux malvoyants a lieu tous les mardis après-midi, au siège de l'association.

*dans ma vie. Il m'a permis d'acquérir une grande autonomie pour lire et écrire."*

Cela fait presque un demi-siècle que le comité de Niort de l'association Valentin-Haüy œuvre pour une meilleure insertion des aveugles et des malvoyants. *"Il a été créé, en effet, en 1959<sup>(1)</sup>"*, rappelle Bernard Dupuis, président depuis 2002, mais aussi premier "professeur" de l'atelier informatique en 1997.

## Composer le 0 800 21 21 62

Si le nombre d'adhérents de l'association n'est pas facile à évaluer du fait de sa spécificité statutaire – il n'y a pas de cotisations – le président estime qu'environ 90 personnes fréquentent les lieux. Chaque semaine, deux permanences

sont proposées : le mardi avec l'atelier informatique et le jeudi pour les cours de braille. Ce jour-là, on se presse rue Terraudière. *"Il faut compter entre 35 et 40 personnes"*, poursuit Bernard Dupuis.

Impliquée dans la vie niortaise – l'association a vivement soutenu le sculpteur malvoyant Doris Valério dans son œuvre qui orne la fontaine de l'avenue de Paris, à deux pas de ses locaux – elle entend le faire encore un peu plus. En février dernier, elle a lancé un service d'écoute téléphonique pour les déficients visuels. Avant d'être opérationnel en province, ce n° Vert (0 800 21 21 62) a été testé pendant deux ans à Paris. *"Même si des jeunes sont concernés, les personnes âgées souffrant de déficience visuelle sont de plus en plus nombreuses. On parle beau-*

*coup de la DMLA ou Dégénérescence maculaire liée à l'âge. Pour ces personnes qui perdent peu à peu la vue, le cap est souvent difficile à passer"*, explique Bernard Dupuis. Le service d'écoute déficience visuelle est là pour apporter un soutien psychologique, éviter l'isolement et rappeler qu'il existe aujourd'hui des outils d'assistance, de la montre parlante à l'ordinateur adapté. ■

Marie-Catherine Comère

<sup>(1)</sup> En 1889 au niveau national.

• **N° Vert écoute déficience visuelle, les lundis et jeudis, de 14h à 18h : 0 800 21 21 62 (appel gratuit depuis un poste fixe)**  
• **Contact : Association Valentin-Haüy, 7, rue Terraudière, tél. 05 49 24 51 49. Permanences : mardi (atelier informatique) et jeudi, de 14h à 18h.**